



CONDITIONS DE PARTICIPATION

Vide-grenier de l'École Saint-Joseph - Dimanche 11 octobre 2026 - 9h00 à 17h00
112 rue de Bellossy - 74890 Bons-en-Chablais

Les 12 € de participation sont destinés à l'association des parents d'élèves et contribuent au financement des activités et projets des enfants de l'école.

1. Installation

L'installation des exposants est autorisée de 6h30 à 8h30. Les véhicules pourront accéder à la zone uniquement pendant ce créneau afin de permettre le déchargement.

À partir de 8h30, tous les véhicules devront être sortis de la zone du vide-grenier et stationnés à l'extérieur.

2. Emplacement et matériel

Les emplacements seront prédéfinis par l'organisation et indiqués aux exposants lors de leur arrivée. Merci de respecter l'emplacement attribué.

Les tables et bancs sont fournis sur place par l'APEL et seront déjà installés à votre arrivée.

3. Horaires et rangement

Le vide-grenier est ouvert au public de 9h00 à 17h00. Aucun véhicule ne pourra circuler dans la zone pendant l'ouverture au public.

Le rangement et le démontage des stands seront autorisés uniquement à partir de 17h00. Les véhicules pourront ensuite accéder à la zone selon les consignes données par les organisateurs.

4. Annulation et remboursement

Toute réservation validée est définitive. Aucun remboursement ne pourra être effectué en cas d'annulation ou de désistement de l'exposant, quelle qu'en soit la raison.

Un remboursement sera effectué uniquement si la manifestation est annulée par l'organisation.

Acceptation des conditions

Je soussigné(e) :

Téléphone :

E-mail :

☐ Je déclare avoir pris connaissance des présentes conditions de participation et m'engage à les respecter.

Fait à : Le : / / 2026

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :